

# Le poids politique de la “communauté mexicaine” aux États-Unis

En 2050, un Américain sur quatre sera d'origine hispanique. Parmi les Latinos, près de 60 % sont des Mexicains ou des Américains d'origine mexicaine. Cette communauté fragmentée, qui forme maintenant la première des minorités aux États-Unis, bien que courtisée par les politiciens, ne dispose pas d'un poids électoral à sa mesure. L'auteur analyse les motifs qui freinent encore son accès concret à la (double ?) citoyenneté.

La population d'origine mexicaine représente près de 20,6 millions d'individus, selon le dernier recensement américain effectué en 2000. Composante majoritaire des Latinos (58,5 %), elle occupe une place de plus en plus grande aux États-Unis. L'immigration mexicaine a d'ailleurs constitué un des thèmes prioritaires de la première rencontre officielle de février 2001 entre les présidents des États-Unis et du Mexique. George W. Bush et Vicente Fox se sont promis de créer un nouveau cadre politique pour l'immigration, et ont établi un groupe de travail au plus haut niveau. Certains membres du Congrès américain ont proposé de changer les lois migratoires relatives au Mexique. Parmi les mesures en discussion, il est question de créer un nouveau programme de “travailleurs invités”, d'accroître l'immigration légale aux USA et de prononcer une amnistie pour les travailleurs illégaux.

par  
**Emmanuelle Le Texier**,  
doctorante  
en sociologie politique,  
Institut d'études  
politiques de Paris

La population d'origine mexicaine se trouve ainsi au centre des débats sur les politiques migratoires aux États-Unis, mais aussi des batailles électorales des deux côtés de la frontière. Lors de leurs campagnes présidentielles respectives, les promesses de George W. Bush à la population d'origine mexicaine et les visites répétées de Vicente Fox en Californie ont montré que cet ensemble forme un enjeu important sur un espace politique binational. Pourtant, la force politique de l'ensemble des individus que l'on regroupe sous le terme de “communauté mexicaine” des États-Unis n'est pas à la mesure de son poids démographique, économique ou culturel.

Érigée en acteur politique univoque, la “communauté mexicaine” est cependant une catégorie sujette à caution. Cette dénomination, qui peut certes renforcer son poids politique, ne doit pas dissimuler qu'il s'agit d'un ensemble hétérogène. En effet, le poids électoral de ladite communauté se limite à celui des Mexico-Américains (individus nés

1)- Chiffres tirés de "Latino Politics in the United States", in *Political Science and Politics*, vol. XXIII, n° 3, septembre 2000, pp. 523-607, et de "Census 2000 Redistricting Data", US Census Bureau, Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, Washington DC, juin 2001, www.census.gov.

2)- Loi de régularisation de 1986. L'Irca permet à plusieurs centaines de milliers d'illégaux mexicains, sous des critères bien précis, d'acquiescer une carte de séjour aux États-Unis et d'y travailler en toute légalité.

aux USA de parents mexicains, Mexicains naturalisés). La part majoritaire, à savoir les Mexicains résidents et les illégaux, ne possède pas le droit de vote. Son poids politique, mesuré ici uniquement du point de vue électoral, est en fait mineur.

Le recensement 2000 esquisse des prévisions étonnantes sur la force numérique de la population hispanique, notamment celle d'origine mexicaine. En 2050, selon les projections statistiques, près de 25 % de la population des États-Unis sera d'origine hispanique. Les Latinos, parmi lesquels on distingue quatre grandes composantes selon l'origine nationale (Mexique, Cuba, Porto Rico, Amérique centrale et latine), forment actuellement 12,5 % de la population américaine. Ils constituent, depuis ce dernier recensement, la première des minorités du pays, passant juste devant la population noire ou afro-américaine (12,3 %). Les Latinos d'origine mexicaine (58,5 %) sont les plus nombreux : ils représentent près de 20,6 millions d'individus (cf. graphique ci-contre). Le recensement 2000 prévoit un poids démographique croissant pour cette communauté, qui se concentre géographiquement dans le Sud-Ouest américain. À titre d'exemple, les États du Nouveau-Mexique, de Californie et du Texas comptent respectivement 32 %, 24,6 % et 23,5 % d'habitants d'origine mexicaine<sup>(1)</sup>.

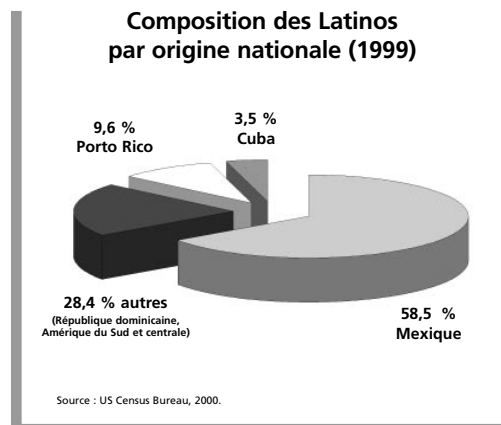
### *Une communauté très fragmentée*

Les statistiques et les discours tendent à unifier un ensemble d'individus aux composantes pourtant diverses. La "communauté mexicaine" inclut d'abord la population mexicaine immigrée aux États-Unis, évaluée à près de 8 millions de migrants en 2000 – près de dix fois plus qu'en 1970 –, soit 27,7 % de l'ensemble de la population immigrée de ce pays (cf. graphique p. 74). Elle intègre ensuite environ 12 millions d'Américains d'origine mexicaine (première génération) et, enfin, de 2,5 à 3 millions de migrants illégaux selon les estimations. Une hétérogénéité qu'expliquent la proximité géographique, la situation politique et économique du Mexique et des raisons historiques : les États du Sud-Ouest américain (Nouveau-Mexique, Texas et Californie) ont fait partie du Mexique jusqu'à la guerre de 1848, terminée par le traité de Guadalupe Hidalgo, qui permit aux États-Unis de conquérir près de la moitié du territoire mexicain.

La migration mexicaine a été marquée par des événements clefs mettant en évidence une prise en compte croissante de ce groupe dans l'espace politique américain : le programme bilatéral d'immigration des travailleurs mexicains (*Bracero Agreement*, 1942-1964), la naissance de grands mouvements syndicaux agricoles comme l'*Union Farm Workers* de César Chávez, l'*Immigration Reform and Control Act* (Irca)<sup>(2)</sup> ou le vote de la proposition 187. Cette dernière mesure, présentée par le gouverneur de l'État de Californie Pete Wilson, supprime toute aide sociale

aux migrants clandestins, sauf en cas d'urgence. Baptisée S.O.S. (pour *Save our State*), elle a été approuvée par 59 % des Californiens lors d'un référendum le 8 novembre 1994. Elle symbolise l'acuité des débats politiques concernant la communauté mexicaine.

Enfin, les deux pays partagent une frontière de près de 3 000 kilomètres. Cette ligne plus qu'imaginaire reste relativement aisée à franchir, en dépit de l'édification de murs et de contrôles policiers de plus en plus stricts. On estime que depuis la fin des années soixante, près de trois millions de Mexicains ont traversé illégalement la frontière. La communauté mexicaine établie aux États-Unis s'alimente ainsi de l'arrivée incessante de migrants illégaux (les *indocumentados*) ou légaux. Parmi ces derniers, il faut encore distinguer les résidents légaux permanents et les résidents saisonniers (permis de travail de courte durée).



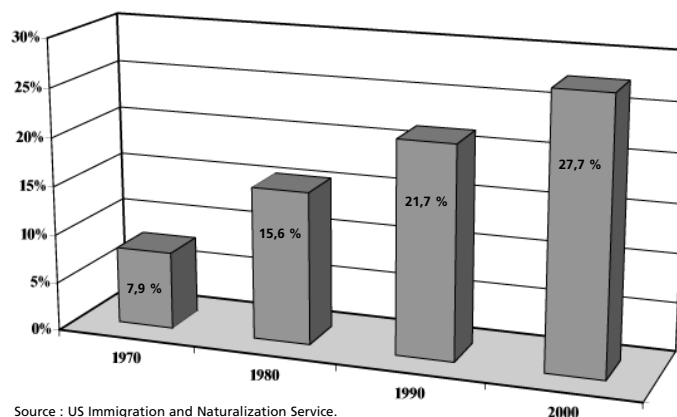
### *Trois clivages et autant d'inégalités*

Des entretiens portant sur les perceptions du vote et de la citoyenneté menés en Californie<sup>3)</sup>, véritable laboratoire du phénomène migratoire mexicain aux USA, permettent de saisir les divisions de la communauté. Un premier clivage s'opère entre les résidents légaux et les citoyens mexico-américains, nés aux États-Unis. Ainsi, pour Francisco, trente-deux ans, résident légal depuis 1984, les objectifs de ces deux composantes de la communauté sont antithétiques : *“Je voudrais montrer clairement qui nous sommes, ce que nous voulons, où nous allons. Et ne plus dépendre autant des leaders mexico-américains. Car eux, puisqu'ils sont nés ici ou qu'ils ont vécu ici, ont une vision tournée vers l'intérieur des États-Unis. Et nous, comme notre terre c'est le Mexique, nous avons une vision tournée vers l'intérieur... du Mexique. C'est pourquoi nous portons notre regard vers deux endroits très différents.”*

Une deuxième séparation se dessine entre les résidents légaux et les Mexicains naturalisés Américains. La naturalisation est vécue à la fois comme une trahison de la patrie d'origine et comme l'unique moyen d'acquérir une voix politique par l'acquisition du droit de vote. Juan, Mexicain immigré en 1973, travailleur agricole, n'a demandé la naturalisation qu'en 1983. Il explique ce délai comme le résultat d'un véritable dilemme moral : *“J'ai pris beaucoup de temps, mais c'est qu'on n'y pense pas. Ce n'était pas que je ne voulais pas devenir citoyen américain, mais c'est que... [silence] avoir le droit de vote... avoir le droit de vote et les autres droits... C'est que, comme résident, on n'a pas autant de droits que comme citoyen, même pour aller dans son propre pays !”*

3)- Entretiens réalisés par l'auteur en février 2001 à East Los Angeles et à San José (Californie). Traduction personnelle.

**Part des immigrés mexicains  
dans la population immigrée au États-Unis (1970-2000)**



La troisième faille s'établit entre les *indocumentados* et l'ensemble des autres groupes. Là encore, la mise en valeur de ces divergences de statuts montre bien qu'est entretenue l'illusion d'une communauté mexicaine unitaire. Teresa, résidente légale de trente ans arrivée en 1992, travailleuse agricole puis garde d'enfants, relate l'exploitation des travailleurs illégaux pour mieux s'en distinguer : *“Bon, depuis mon arrivée ici... les indocumentados, c'est ce qui m'afflige le plus. Leurs conditions de vie, c'est dur, surtout dans les champs d'asperges. Là, c'est le pire, l'asperge... Je vais aux champs... Eux, ils n'ont pas d'information, ni d'assurance médicale, ils sont comme perdus quand je les rencontre. Certains vivent comme des esclaves, ils ne peuvent même pas communiquer avec leur famille. Et après, il faut payer le coyote [le passeur] 1 200 à 1 500 dollars. Et puis l'employeur ne les paie pas toujours...”*

La “communauté mexicaine” est donc une catégorie de référence, construite pour recouvrir un ensemble hétérogène qui pose justement question. Néanmoins, si les divergences de statut octroient aux différentes composantes de ce groupe un poids électoral et politique inégal, elles sont contrebalancées par des solidarités intragroupes. On peut avancer que l'unité du groupe est fondée sur un sentiment de frustration transversal qui redistribue le poids politique au sein de la communauté.

### *Unis par une même frustration*

C'est d'abord la frustration alimentée par des sentiments de ségrégation raciale et sociale qui ravive le sentiment d'appartenance communautaire. Le mépris émanant des autres groupes sociaux, minoritaires ou majoritaires, est vécu comme une exclusion qui maintient l'individu dans sa communauté d'origine. Ainsi, Daniel, avocat de vingt-huit ans

né aux États-Unis de parents mexicains, souligne son sentiment d'appartenance à la communauté mexicaine. Tout en disposant d'un fort capital social et culturel et d'un statut lié à la naissance, ce jeune avocat revendique l'existence d'une communauté d'intérêts cristallisée dans une discrimination ressentie depuis l'enfance : *“À l'école on m'a dit : tu es hispanique, tu es mexicain. [...] Moi, je n'aime pas ce terme, mais je le prends quand même parce qu'il nous unit et nous donne plus de pouvoir. Mais te traiter d'Hispanique, c'est comme t'infliger un traitement racial, comme pour... Il n'y a pas de point de comparaison, je n'en trouve pas... C'est comme... C'est péjoratif, je ne peux pas te l'expliquer, mais finalement je l'aime bien parce qu'il donne plus de pouvoir aux gens.”*

La frustration prend ensuite son origine dans un sentiment d'exploitation qui traverse la communauté mexicaine, en particulier celle des illégaux et des résidents légaux, pour la plupart travailleurs agricoles (43,5 %) – exploitation dénoncée au niveau des salaires, des conditions de travail ou du non-respect des droits syndicaux. Ce sentiment se concrétise dans la construction d'une confrontation de classes entre les ouvriers agricoles, quel que soit leur statut, et les patrons des grandes exploitations. C'est le cas de Carlos, soixante-dix ans, arrivé comme ouvrier agricole en 1955, naturalisé en 1990, qui exprime son désenchantement : *“Malheureusement, il y a beaucoup de choses qui de l'extérieur, de loin, ont l'air bonnes dans ce pays. Mais quand tu touches à la réalité, ce pays il a encore une mentalité de... de ce qu'ils appellent ici 'les plantations', où le maître est maître de tout, des terres et du reste... Ils continuent à penser que nous sommes des esclaves comme avant.”*

Enfin, la frustration provient de la perception commune d'un manque de reconnaissance de la part des autorités, mexicaines et américaines, comme si la communauté mexicaine des États-Unis n'avait pas vraiment d'existence. Ce manque de reconnaissance transparait dans les figures du “traître à la patrie” au Mexique ou du travailleur exploité aux États-Unis, comme l'explique Francisco : *“Nous qui sommes partis du Mexique pour chercher une vie meilleure, on voulait garder notre identité, faire partie du Mexique. Et en traversant la frontière, c'est comme si on avait le sentiment d'être des traîtres à la patrie, d'être de mauvais Mexicains parce qu'on laisse nos familles et nos terres pour chercher une richesse matérielle.”*

L'hétérogénéité du groupe forme donc un véritable casse-tête qui rompt avec la vision lisse et univoque qu'on pourrait en avoir. Les oppositions se nourrissent, en outre, de différences socio-économiques importantes en termes de niveau d'éducation, de groupe professionnel, de classe d'âge, de génération de migration. Toutefois, au-delà de ces

La naissance, la naturalisation, la résidence légale ou illégale découpent de manière inégale une communauté souvent présentée comme homogène.

lignes de partage articulées autour du statut, la frustration commune établit bien un sentiment d'appartenance à une communauté d'intérêts mexicaine qui favorise sa montée en puissance politique.

### *Transformer le poids numérique en poids électoral*

Si le poids politique de la communauté mexicaine aux USA est relativement récent, comparé à l'histoire de la migration, son poids électoral l'est encore plus. Il existe bien des syndicats de travailleurs agricoles depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est qu'à partir des années soixante que cette communauté émerge comme telle sur la scène politique, médiatique et surtout électorale. Alors que ses membres sont tour à tour considérés comme "hispaniques" (terme administratif officiel), "latinos" (toute personne d'origine latino-américaine ou caribéenne) ou "chicanos" (Américains d'origine mexicaine, de la première ou de la deuxième génération, qui revendiquent une authenticité culturelle et politique liée au Mexique), la communauté mexicaine exige une place dans le jeu électoral.

Elle profite de la brèche ouverte par les mouvements noirs et par le vote du *Civil Rights Act* en 1964. Un certain nombre de mesures sont venues confirmer la montée en puissance politique de cet ensemble, construit et perçu de plus en plus comme un acteur univoque. En 1965, l'obtention du *Voting Rights Act* lui octroie une plus grande place dans la sphère politique grâce à un découpage des districts électoraux selon la composition démographique et ethnique de la population. En 1975, le *Voting Rights Act* est étendu à 375 juridictions au-delà du seul Sud-Ouest américain. Il impose le caractère bilingue des bulletins de vote et la constitution de districts à majorité hispanique. Ces décisions visent à favoriser l'élection de représentants d'origine hispanique et mexicaine dans les districts de même composante ethnique.

Un nouveau découpage des districts électoraux en 1991 produit une autre rupture. Il est le fruit d'une stratégie déployée par des organisations politiques telles que la Mapa (*Mexican American Political Association*, créée en 1959) ou le Maldef (*Mexican American Legal Development Fund*, créé en 1968), organisations qui visent à transformer le poids numérique de la communauté en poids électoral effectif. Les campagnes d'incitation à la naturalisation, à l'inscription sur les listes électorales et à la participation constituent trois axes fondamentaux de leurs activités. Les résultats sont frappants. En 1999, les habitants des États du Nouveau Mexique, de Californie et du Texas ont élu respectivement 602, 1 724 et 762 représentants politiques d'origine hispanique, soit 3 088 des 3 845 élus hispaniques de l'ensemble du territoire américain. Près de 80 % de ces élus sont d'origine mexi-

caine. Les trois États frontaliers sont censés symboliser la force politique croissante de la communauté mexicaine. Les gains de représentation électorale sont indéniables et le vote de la communauté est devenu un enjeu incontournable de la politique américaine. Reste que son poids politique se situe encore bien en deçà de son poids démographique, économique et culturel.

### *L'engagement politique reste limité*

Les études sur l'orientation du vote et la participation politique de la communauté mexicaine dérivent d'enquêtes électorales ponctuelles, principalement des résultats du *National Latino Political Survey* de 1990. Le but de cette enquête nationale était de collecter des informations sur la démographie et sur les valeurs, attitudes et comportements politiques des Latinos, y compris ceux d'origine mexicaine. Les résultats portent sur trois générations (nés aux USA ou non) et sont présentés selon l'origine nationale. Ils ne traitent évidemment que des Mexicains naturalisés Américains ou des Américains d'origine mexicaine, seuls à posséder le droit de vote. Pourtant, ces statistiques sont souvent attribuées à l'ensemble de la communauté. Les résidents légaux sont en effet toujours considérés comme des électeurs potentiels, ce qui leur confère de fait un certain poids politique.

D'un côté, le *Latino Survey* tente d'éclairer les différences qui existent entre le taux moyen de naturalisation des Hispaniques (60,8 % en 1999) et celui des Mexicains (17,4 %), qui n'acquiescent la citoyenneté américaine qu'après une période de résidence moyenne de quinze ans aux USA. Les raisons invoquées pour expliquer ce faible taux de naturalisation tiennent surtout à l'attachement patriotique et nationaliste au pays d'origine, à sa proximité géographique et à la possibilité d'envisager un retour. La naturalisation scinde la communauté mexicaine entre électeurs et non-électeurs, cette césure caractérisant les comportements et identités politiques. En outre, l'enquête de 1990 montre que seuls 65,4 % des Latinos d'origine mexicaine sont inscrits sur les registres électoraux, contre 77,8 % en moyenne. Le faible taux de naturalisation s'accompagne ainsi d'un taux d'inscription sur les listes électorales moins important que celui d'autres groupes minoritaires.

D'un autre côté, le taux de participation politique de la communauté reste marginal, tant du point de vue électoral que politique au sens large.



© D.R.

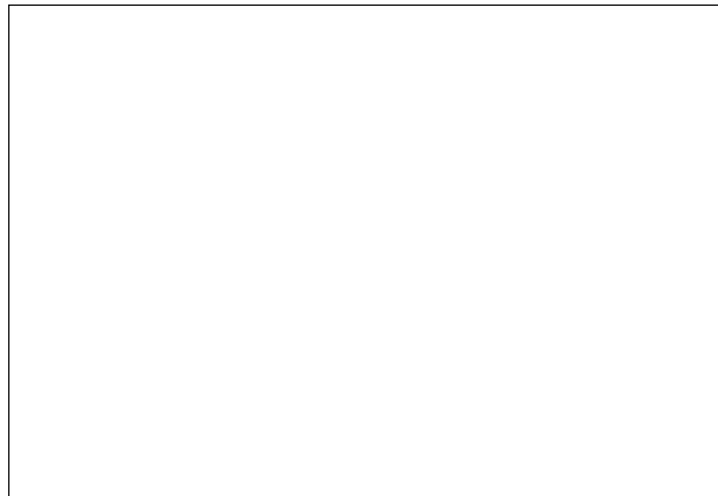
**"Nous n'avons pas traversé les frontières, les frontières nous ont traversés." Les États du Sud-Ouest américain ont fait partie du Mexique jusqu'à la guerre de 1848, terminée par le traité de Guadalupe Hidalgo, qui a conféré aux États-Unis près de la moitié du territoire mexicain.**

Ainsi, à peine 5 % des personnes d'origine mexicaine se disent membres d'une organisation politique ou d'une association, et moins de 10 % affirment avoir déjà signé une pétition, envoyé une lettre à un représentant politique ou participé à une manifestation. De manière générale, ces chiffres reflètent une participation politique plus faible que celle des autres groupes latinos, des autres minorités ou de l'ensemble de la population américaine. Ils s'expliquent, certes, par le faible taux de naturalisation et par le fait que l'absence de statut neutralise parfois les revendications politiques. Mais ils sont aussi le produit d'un capital social et culturel moins élevé (niveau d'éducation et socioprofessionnel).

### *La variable ethnique n'explique pas tout*

Une troisième caractéristique permet d'appréhender les comportements politiques de la communauté : l'orientation politique des électeurs d'origine mexicaine. Certaines analyses montrent en effet qu'ils seraient plus enclins à voter pour les démocrates. Des sondages évaluant le soutien des minorités ethniques aux différents partis avancent que 90 % des Noirs et deux tiers des Latinos voteraient pour le Parti démocrate. C'est ce vote que le Parti républicain tente de récupérer – preuve en sont les appels du pied de George W. Bush lors des dernières

Le terme "Chicanos" désigne les Américains d'origine mexicaine qui revendiquent culturellement et politiquement cette origine – notamment à travers un grand nombre de sites internet.



présidentielles. Le constat de l'importance de l'enjeu ethnique dans la politique américaine est lié à la prise de conscience qu'une identification partisane est plus ou moins fortement corrélée à l'appartenance ethnique. Toutefois, il serait abusif d'affirmer que l'identification partisane explique à elle seule le vote des électeurs "mexicains" : le vote est aussi fonction de l'appartenance communautaire du candidat. Celle-ci formerait une catégorie politique en soi, une forme de représentation et d'identité politiques plus pertinente que d'autres.



Le vote communautaire se construit en opposition à deux autres “formes élémentaires de la politique électorale”, le vote d’échange et le vote d’opinion<sup>4)</sup>. Il a pour objet l’intégration de l’individu dans le groupe social. Il se définit par un mandat de représentation identitaire et par un lien politique particulariste. Selon cette hypothèse, la motivation que l’électorat d’origine mexicaine trouve dans le vote s’explique par le besoin d’une forme de reconnaissance et d’identification. En un sens, l’évolution du système politique américain (constitution des districts à majorité hispanique) et l’accroissement du nombre d’élus d’origine mexicaine conforteraient l’idée d’une représentation politique de plus en plus ethnique, proportionnelle à la répartition démographique de la population.

On pourrait penser que les membres de la communauté mexicaine voteraient pour les candidats de même origine par simple rapprochement communautaire, sans tenir compte d’une identification partisane précise. Néanmoins, cette explication de l’orientation du vote des minorités est critiquable. La variable ethnique n’est pas une variable indépendante ; elle ne joue qu’en fonction d’autres catégories, en l’occurrence socio-économiques, comme le montre l’expérience de *Raza Unida* (“Race unie”). Ce parti, formé en 1969 par Henry González et José Angel Gutiérrez, visait à mener des élus d’origine mexicaine à des positions politiques élevées. Au départ, il a obtenu des succès locaux, en particulier à Crystal City (Texas), grâce à un programme destiné uniquement à la communauté. Mais il a très vite éclaté en diverses factions. L’hétérogénéité de la communauté mexicaine ne permet guère l’élaboration d’un discours univoque, construit simplement en opposition aux parties non intégrantes du groupe.

### *À double identité, double citoyenneté*

Tout comme il n’existe pas de communauté mexicaine unifiée, on peut conclure qu’il est impossible de parler de “communauté politique mexicaine” en soi. L’hypothèse d’un vote pour un candidat de la même origine ethnique est partiellement biaisée, car les divergences de statuts se doublent souvent de divisions sur un certain nombre d’enjeux. Les différentes composantes du groupe, même reliées par ce ciment qu’est la frustration, n’expriment pas forcément un sentiment de solidarité déterminant au moment de l’acte électoral. Ainsi, comment être assuré qu’un Mexico-Américain votera plus volontiers pour un candidat républicain d’origine mexicaine que pour un “Anglo” démocrate qui défendrait un enjeu clef, tel que l’aide médicale aux *indocumentados* ?

Ce n’est donc pas parce que, d’une part, l’élite politique perçoit la communauté mexicaine comme un groupe unitaire ou construit ses campagnes en fonction de cette image et que, d’autre part, les élec-

4)- Distinction opérée par Olivier Ihl, in *Le vote*, Monchestien, “Clefs”, Paris, 1996, 158 p.

5)- Rodney E. Hero, *Latinos and the US Political System. Two-Tiered Pluralism*, Temple University Press, Philadelphie, 1992, 233 p.

teurs d'origine mexicaine perçoivent des convergences d'intérêts, que la variable ethnique est déterminante en réalité. Le vote communautaire, possible vecteur de pouvoir politique, constitue une autre catégorie, qui répond plutôt aux singularités du système politique américain. Les divisions ethniques sont avancées pour mieux isoler les autres divisions sociales ou les problèmes de redistribution des ressources. Elles permettent de maintenir l'illusion du pouvoir politique croissant d'un groupe, même si seule une infime part de celui-ci est concernée par le vote.

Le poids électoral et politique de la communauté mexicaine se définit comme un pluralisme à deux niveaux. Pour Rodney Hero<sup>(5)</sup>, l'égalité formelle persiste entre les groupes minoritaires composant la politique latino et au sein des différents groupes qui composent la communauté mexicaine, en dépit des divergences de statuts. Cependant cette égalité est combinée à une pratique non égalitaire de la représentation. Seuls quelques individus de la communauté mexicaine acquièrent une voix politique par le biais du vote : les individus naturalisés ou nés sur le territoire américain, inscrits sur les registres électoraux et qui votent effectivement. Il s'agit en réalité des quelques élus d'origine mexicaine qui se partagent les voix du vote communautaire, si tant est que l'identification ethnique fonctionne. Le système politique américain échoue donc à apporter une représentation politique effective à la communauté mexicaine.

Dans ce cadre, il faut bien mettre en évidence l'existence d'un discours qui surévalue le poids électoral et politique de la communauté mexicaine. Cette surestimation a pour but de dissimuler les réalités d'une représentation à caractère procédural, qui n'est que l'intégration marginale de la communauté à la vie politique américaine. En ce sens, les revendications pour l'obtention de la double nationalité, adoptée en 1998 suite à un changement constitutionnel au Mexique, n'étaient qu'un préambule à une revendication de la double citoyenneté. Double nationalité et double citoyenneté pourraient mieux garantir le développement réel d'un poids politique égalitaire, qui plus est des deux côtés de la frontière. ◀



Marta Tienda, "L'intégration des Hispaniques"  
► *Fragments d'Amérique. Migrants et minorités aux USA*,  
n° 1162-1163, février-mars 1993

